



**COMPTES CONSOLIDES**  
**30 juin 2004**

**BILAN ACTIF CONSOLIDE**  
(en milliers d'euros)

RUBRIQUES	Notes	Net 30.06.04	Net 31.12.03
Ecarts d'acquisition	1	107	118
Immobilisations incorporelles	2	54	49
Immobilisations corporelles	2	669	500
Immobilisations financières	2	408	399
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>		<b>1 238</b>	<b>1 066</b>
Créances clients et comptes rattachés	3	10 092	9 152
Autres créances et comptes de régularisation	3	3 276	3 493
Valeurs mobilières de placement	4	3 989	4 449
Disponibilités		1 830	2 454
<b>ACTIF CIRCULANT</b>		<b>19 187</b>	<b>19 548</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>20 425</b>	<b>20 614</b>

**BILAN PASSIF CONSOLIDE**  
(en milliers d'euros)

RUBRIQUES	Notes	Net 30.06.04	Net 31.12.03
Capital		949	949
Primes		2 741	2 731
Réserves et résultat consolidés (i)		1 420	547
Autres		136	111
<b>CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE</b>	6	<b>5 246</b>	<b>4 338</b>
<b>INTERETS MINORITAIRES</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		<b>427</b>	<b>428</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	5	<b>476</b>	<b>558</b>
Emprunts et dettes financières	3	215	93
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3	1 789	1 784
Autres dettes et comptes de régularisation	3	12 272	13 413
<b>DETTES</b>		<b>14 276</b>	<b>15 290</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>20 425</b>	<b>20 614</b>

(i) Dont résultat de la période

873

1 007

**COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE**

(en milliers d'euros)

RUBRIQUES	Notes	Net 30.06.04	Net 30.06.03	Net 31.12.03
Chiffre d'affaires	11	22 792	20 999	41 421
Autres produits		158	372	422
Achats et charges externes		(4 419)	(4 064)	(7 961)
Charges de personnel	12	(17 076)	(17 043)	(32 585)
Autres charges d'exploitation		(360)	(17)	(741)
Impôts, taxes et versements assimilés		(576)	(588)	(1 078)
Variations nettes des amortissements et provisions		495	925	1 913
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	15	<b>1 014</b>	<b>584</b>	<b>1 391</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	13	<b>(41)</b>	<b>(62)</b>	<b>(207)</b>
<b>RESULTAT COURANT DES ENTREPRISES INTEGREES</b>		<b>973</b>	<b>522</b>	<b>1 184</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	14	<b>5</b>	<b>(21)</b>	<b>(291)</b>
Impôts sur les résultats	7	(94)	(65)	136
<b>RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES</b>		<b>884</b>	<b>436</b>	<b>1 029</b>
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	1	(11)	(11)	(22)
Intérêts minoritaires		0	0	0
<b>RESULTAT NET (PART DU GROUPE)</b>	16	<b>873</b>	<b>425</b>	<b>1 007</b>
<b>RESULTAT PAR ACTION (en euros)</b>		<b>0.05</b>	<b>0.03</b>	<b>0.07</b>
<b>RESULTAT DILUE PAR ACTION (en euros)</b>		<b>0.04</b>	<b>0.03</b>	<b>0.06</b>

**TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE**  
(en milliers d'euros)

	<b>30.06.04</b>	<b>31.12.03</b>
Résultat net total des sociétés consolidées	873	1 007
Elimination des amortissements et provisions	46	(931)
Elimination de la variation des impôts différés	-	-
Elimination des plus ou moins values de cession	(5)	(4)
<b>MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT</b>	<b>914</b>	<b>72</b>
Incidence de la variation du BFR lié à l'activité	(1 834)	3 595
<b>FLUX NET GENERE PAR (AFFECTE A) L'ACTIVITE</b>	<b>(920)</b>	<b>3 667</b>
Acquisition d'immobilisations	(458)	(177)
Cessions d'immobilisations	159	78
Incidences des variations de périmètre		29
<b>FLUX NET PROVENANT DES (AFFECTE AUX) INVESTISSEMENTS</b>	<b>(299)</b>	<b>(70)</b>
Augmentation de capital	10	2 921
Emission d'emprunts	155	-
Remboursements d'emprunts	(34)	(133)
<b>FLUX NET PROVENANT DU (AFFECTE AU) FINANCEMENT</b>	<b>131</b>	<b>2 788</b>
Incidence de la variation des taux de change	4	(22)
<b>VARIATION DE LA TRESORERIE</b>	<b>(1 084)</b>	<b>6 363</b>
Trésorerie d'ouverture	6 884	521
Trésorerie de clôture	5 800	6 884
<b>VARIATION DE LA TRESORERIE</b>	<b>(1 084)</b>	<b>6 363</b>

## **Annexes des comptes consolidés au 30 juin 2004**

### **Faits caractéristiques de la période**

Après avoir reconstitué ses fonds propres et achevé son plan de restructuration au cours de l'exercice 2003, SQLI s'est assigné pour 2004 de nouveaux objectifs de croissance et de rentabilité. Au 30 juin 2004, le groupe réalise un bénéfice net de 873 KE et porte ainsi ses capitaux propres à 5 246 KE.

Suite à l'exercice de 10 000 bons de souscription de parts de créateur d'entreprise, le capital social de SQLI se compose de 18 987 262 actions de 0,05 euros de nominal.

### **Activité et filiales**

Le marché du service informatique semble, à l'instar de l'ensemble de l'économie, entamer son rétablissement en 2004. La restauration des marges amorcée en 2003 se confirme au premier semestre : le groupe affiche un excédent brut d'exploitation de 855 KE au 30 juin 2004 contre 39 KE pour toute l'année 2003.

Le chiffre d'affaires est en progression de 8,5% par rapport au 30 juin 2003 et le taux d'emploi reste à des niveaux élevés sur toutes les agences en France et en Suisse.

L'amélioration de la rentabilité et le retour de la croissance s'appuient notamment sur trois axes stratégiques majeurs :

- Le développement de solutions sectorielles notamment pour les collectivités locales et le secteur de la santé : SQLI collabore depuis trois ans avec les professionnels de la santé pour le déploiement du Dossier Médical Partagé, élément clé de la réforme de l'assurance maladie.
- La création d'un centre de développement offshore à Rabat : les agences basées en France et en Suisse sont en charge des phases amont (spécifications) et aval (implémentation) de projets au forfait et l'équipe marocaine réalise tout ou partie des développements. L'offshore contribuera cependant marginalement au résultat 2004.
- Le déploiement du programme qualité CMM-I : la démarche repose sur un référentiel de pratiques à mettre en œuvre pour l'amélioration des processus de développement. L'agence de Toulouse a obtenu la certification de niveau II en juillet 2004.

Le périmètre du groupe est invariant par rapport au 31 décembre 2003.

### **Passage aux normes IFRS**

Conformément à la recommandation Euronext du 18 novembre 2003, la société présente les principaux impacts du changement de référentiel sur ses capitaux propres et sa performance au 1<sup>er</sup> semestre 2004.

### **Evènements intervenus postérieurement au 30 juin 2004**

Aucun événement susceptible de modifier la lecture des comptes présentés n'est intervenu après le 30 juin 2004.

## **Principes et modalités de consolidation**

Les comptes consolidés du groupe sont établis conformément aux règles et principes comptables en vigueur en France, à la loi du 3 janvier 1985, à son décret d'application du 17 février 1986 et au règlement CRC n° 99-02 homologué par l'arrêté du 22 juin 1999. Les notes explicatives ci-après en font partie intégrante.

Les comptes sont exprimés en milliers d'euros.

## **Méthode et critères de consolidation**

La société mère exerçant un contrôle exclusif sur l'ensemble des sociétés du groupe, toutes les sociétés sont consolidées par intégration globale. Toutes les transactions entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes au groupe ont été éliminés.

Toutes les sociétés consolidées clôturent leurs comptes individuels au 31 décembre.

Le compte de résultat intègre les comptes des sociétés acquises au cours de l'exercice à compter de leur date d'acquisition.

## **Evolution du périmètre de consolidation**

La comparaison des périmètres de consolidation au 31 décembre 2003 et au 30 juin 2004 ne fait apparaître aucune variation.

## **Sociétés consolidées**

<b>Nom</b>	<b>Siège</b>	<b>% de contrôle</b>	<b>% d'intérêts</b>	<b>Méthode de consolidation</b>
SQLI SA	La Plaine Saint Denis		Société consolidante	
SUDISIM SA	Montpellier	100 %	99,95 %	IG
SQLI SUISSE SA	Lausanne	100 %	99,80 %	IG
TECHMETRIX INC	Boston	100 %	97,50 %	IG
ABCIAL	La Plaine Saint Denis	100 %	99,73 %	IG
CARI	La Plaine Saint Denis	100 %	100 %	IG
SQLI MAROC SA	Rabat	100 %	99,87 %	IG

## **Sociétés non consolidées**

SQLI SL (Madrid) détenue à 99,84 % par SQLI n'est pas consolidée du fait de son caractère non significatif. La société n'a eu aucune activité depuis sa création.

## **Méthode de conversion**

Les résultats des sociétés étrangères hors zone Euro ont été convertis au cours moyen de change de la période, les comptes de bilan ont été convertis au cours de change du 30 juin 2004.

Les écarts de conversion ont été présentés distinctement dans les capitaux propres sur la ligne « Autres ».

## **Intérêts minoritaires**

Il s'agit de la part des minoritaires dans la situation nette comptable et dans les résultats des filiales consolidées.

## **Traitement des écarts d'acquisition**

L'écart constaté à l'occasion d'une prise de participation, entre le prix d'acquisition des titres (y compris les frais accessoires) de la société consolidée et la quote-part du groupe dans ses capitaux propres retraités à la date d'entrée dans le périmètre de consolidation est affecté aux différences de valeur susceptibles d'être attribuées aux actifs et passifs identifiables.

Les différences de valeurs (écarts d'évaluation) sont reclassées aux postes de bilan concernés et suivent les règles comptables Groupe qui leur sont propres. Le groupe dispose de l'année qui suit l'exercice d'acquisition pour finaliser les évaluations.

La partie résiduelle non affectée est inscrite sous la rubrique « Ecart d'acquisition » à l'actif du bilan et amortie selon la méthode linéaire.

Les écarts d'acquisition sont normalement amortis sur une durée de 10 ans .

## **Principes comptables et méthodes d'évaluation**

### **Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les frais de recherche et développement engagés par SQLI sont comptabilisés directement en charges et sont donc non immobilisés.

Les immobilisations incorporelles sont amorties selon le mode linéaire sur des périodes qui correspondent à leur durée d'utilisation prévue soit :

Logiciels..... 1 à 3 ans

### **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Elles sont amorties selon le mode linéaire et selon les durées suivantes :

Agencements..... 8 à 10 ans  
Matériels de bureau et mobiliers..... 3 à 5 ans  
Matériels informatiques..... 2 à 3 ans

Les écarts résultant de différents taux d'amortissement appliqués dans les différentes sociétés du groupe, à des immobilisations de même nature ne sont pas significatifs et n'ont pas fait l'objet de retraitement dans le compte de résultat consolidé.

### **Crédits-baux**

Certaines immobilisations font l'objet de contrats de loyers aux termes desquels le groupe assume les avantages et les risques liés à la propriété. Dans ce cas, il est procédé à un retraitement afin de reconnaître à l'actif la valeur du bien loué et au passif la dette financière correspondante.

L'immobilisation est amortie sur sa durée de vie économique pour le groupe. La dette est amortie sur la durée du contrat de crédit-bail.

Les biens en crédit-bail sont immobilisés à hauteur de 598 KE et concernent le matériel informatique. Ils sont amortis à hauteur de 443 KE au 30 juin 2004.

Seuls les éléments significatifs ont fait l'objet d'un retraitement.

### **Immobilisation financières**

Les titres non consolidés figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou à leur valeur actuelle si celle-ci est inférieure.

Les prêts à 20 ans constitutifs de la participation de la société à l'effort construction sont inscrits au bilan pour leur valeur actuelle.

### **Evaluation des créances et dettes**

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation des créances est constatée pour tenir compte des risques de non recouvrement.

Les transactions réalisées en devises étrangères sont converties au cours des devises à la date des transactions. Les pertes et profits résultant de la conversion des soldes au cours du 30 juin 2004 sont portés au compte de résultat.

### **Contrats à long terme**

Le chiffre d'affaires des projets au forfait est comptabilisé selon la méthode de l'avancement. Les prestations en cours sont valorisées au prix de vente et figurent sur la ligne «Créances clients et comptes rattachés ».

Une provision pour pertes à terminaison est constatée dès lors que la marge prévisionnelle attendue du projet est négative.

### **Impôts sur les bénéfices**

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, selon le taux d'impôt en vigueur dans chaque pays.

Les pertes fiscales reportables donnent lieu à la comptabilisation d'un impôt différé actif lorsque leur récupération est fortement probable.

SQLI n'a pas comptabilisé d'impôt différé actif sur les déficits fiscaux dans la mesure où leur récupération est jugée aléatoire. Au 30 juin 2004, cette créance se serait élevée à 4 948 KE.

### **Valeurs mobilières de placement**

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées au prix d'achat ou au prix de marché du dernier mois, si ce dernier est inférieur. Pour les titres non cotés, si la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur probable de négociation, une provision pour dépréciation est constatée.



### **Charges constatées d'avance**

Elles concernent essentiellement des charges externes et des charges périodiques (loyers et abonnements) engagées au 30 juin 2004.

### **Provisions pour risques et charges**

Les provisions pour risques et charges sont constatées lorsque les risques et charges sont nettement précisés quant à leur objet mais dont la réalisation est incertaine et que des évènements survenus ou en cours rendent probables.

Ce poste enregistre l'ensemble des provisions pour risques et charges comptabilisées par les sociétés du groupe et les provisions découlant des retraitements obligatoires ou optionnels de consolidation.

### **Indemnités de fin de carrière**

Le montant des engagements de retraite est inscrit au bilan sous forme d'une provision pour risques et charges. L'indemnité de fin de carrière susceptible d'être versée est actualisée et pondérée des probabilités de vie et de présence dans l'entreprise, à la date de clôture. Elle est ensuite répartie uniformément sur la durée totale de service de chacun des salariés dans l'entreprise ; la fraction qui correspond à la durée de service déjà effectuée à la date d'évaluation constitue le montant de l'engagement de la société envers ses salariés.

### **Résultat exceptionnel**

Il comprend d'une part les éléments extraordinaires : les produits et les charges qui sont à la fois de nature inhabituelle par rapport à l'activité ordinaire de la société et qui sont d'une survenance exceptionnelle.

Il mesure d'autre part, l'impact d'autres éléments comme le résultat des cessions d'immobilisations hors exploitation et les effets de corrections d'erreurs.

### **Stock Options et bons de souscription**

Les assemblées générales du 21 mars 2000, du 6 juillet 2000, du 30 juin 2003 et du 10 juin 2004 ont autorisé le conseil d'administration ou le directoire à consentir à un certain nombre de collaborateurs du Groupe en une ou plusieurs fois, d'une part des bons de souscription de parts de créateur d'entreprise et d'autre part des options donnant droit à la souscription d'actions.

Au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2004, 10 000 bons de souscription de parts de créateur d'entreprise ont été exercés.

### **Résultat par action**

Le résultat par action est obtenu en divisant le résultat par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours du semestre soit 18 980 504 actions.

Le résultat dilué par action est obtenu en divisant le résultat par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice ainsi que du nombre moyen pondéré d'actions qui seraient créées à la suite de la conversion des instruments convertibles en actions, options de souscription d'actions et BSPCE attribués à la fin de la période soit 21 477 391 actions.

## Passage aux normes IFRS

Comme indiqué dans le rapport annuel 2003, seule l'application de la norme IFRS 2 conduira à des ajustements comptables significatifs par rapport aux principes actuellement suivis par le groupe.

Cette norme impose d'enregistrer en charge la juste valeur des stock options dès leur attribution aux salariés ou aux dirigeants. La société en a mesuré l'impact à la fois sur ses capitaux propres d'ouverture et de clôture et sur sa performance au 1<sup>er</sup> semestre 2004.

Conséquences attendues sur les capitaux propres  
(en milliers d'euros)

Rubriques dans le référentiel français	Référentiel comptable antérieur	Impact de la transition aux IFRS	IFRS
Capital	949		949
Primes	2 731	22	2 753
Réserves et résultat consolidés	547	(22)	525
Autres	111		111
<b>Capitaux propres au 1<sup>er</sup> janvier 2004</b>	<b>4 338</b>	<b>0</b>	<b>4 338</b>

Rubriques dans le référentiel français	Référentiel comptable antérieur	Impact de la transition aux IFRS	IFRS
Capital	949		949
Primes	2 741	51	2 792
Réserves et résultat consolidés	1 420	(51)	1 369
Autres	136		136
<b>Capitaux propres au 30 juin 2004</b>	<b>5 246</b>	<b>0</b>	<b>5 246</b>

Conséquences attendues sur la performance du 1<sup>er</sup> semestre 2004  
(en milliers d'euros)

Rubriques dans le référentiel français	Référentiel comptable antérieur	Impact de la transition aux IFRS	IFRS
Charges de personnel	(17 076)	(29)	(17 105)
Impact sur le résultat net au 30 juin 2004	873	(29)	844

Les plans qui entrent dans le champ d'application de cette norme au 30 juin 2004 sont les plans n°4 et 5, qui ont respectivement attribué 955 000 et 45 000 bons de souscription de parts de créateur d'entreprise.

La valeur unitaire des options a été calculée en utilisant le modèle de Black et Scholes avec les hypothèses suivantes : la volatilité de l'action a été fixée à 82,47% et le taux d'intérêt sans risque à 4 %. Une décote de 25% a été appliquée aux valeurs obtenues pour tenir compte du comportement réel des attributaires, qui historiquement exercent leurs options bien avant leur date d'échéance.

La charge globale pour SQLI se répartit sur une période allant du 25 juillet 2003 au 29 mars 2007 et a été corrigée des probabilités de présence des salariés aux dates d'attributions définitives successives de chacun des deux plans. L'intégralité de cette charge est estimée à 180 KE dont 22 KE imputables à l'exercice 2003 et 29 KE au 1<sup>er</sup> semestre 2004.

## Notes d'informations relatives aux états financiers

### 1- Ecarts d'acquisition

Détail des écarts d'acquisition au 30 juin 2004  
(en milliers d'euros)

	Valeur brute au 30.06.04	Amortissements au 31.12.03	Dotations aux amortissements du semestre	Valeur nette au 30.06.04
KEENVISION	223	(105)	(11)	107
SUDISIM	13	(13)	-	-
ABCIAL	3 992	(3 992)	-	-
CARI	183	(183)	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>4 411</b>	<b>(4 293)</b>	<b>(11)</b>	<b>107</b>

### 2- Immobilisations

Tableau de variation des immobilisations au cours du semestre  
(en milliers d'euros)

RUBRIQUES	Au 31.12.03	Acquisitions	Cessions	Au 30.06.04
Ecarts d'acquisition	4 411	-	-	4 411
Autres immobilisations incorporelles	568	33	-	601
Autres immobilisations corporelles	2 857	408	(153)	3 112
Autres titres immobilisés	33	-	-	33
Autres immobilisations financières	461	12	(3)	470
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>8 330</b>	<b>453</b>	<b>(156)</b>	<b>8 627</b>

Les autres immobilisations financières sont composées des dépôts et cautionnements versés (297 KE) et des prêts versés dans le cadre de la participation des entreprises à l'effort construction (173 KE). Ces prêts sont valorisés à leur valeur actuelle.

Les autres titres sont essentiellement composés des titres SQLI SL non consolidés.

Tableau de variation des amortissements au cours du semestre  
(en milliers d'euros)

RUBRIQUES	Au 31.12.03	Dotations	Reprises sur cessions	Au 30.06.04
Ecarts d'acquisition	4 293	11	-	4 304
Immobilisations incorporelles	519	28	-	547
Immobilisations corporelles	2 357	89	(3)	2 443
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>7 169</b>	<b>128</b>	<b>(3)</b>	<b>7 294</b>

### 3- Echéance des créances et dettes

Echéance des créances au 30 juin 2004  
(en milliers d'euros)

ETAT DES CREANCES	Montant net	A – 1 an	1-5 ans	A + 5 ans
Avances et acomptes versés	9	9		
Créances clients	10 092	10 092		
Personnel et comptes rattachés	13	13		
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	39	39		
Etat	422	344	78	
Autres créances diverses	1 900	1 415	485	
Charges constatées d'avance	893	893		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>13 368</b>	<b>12 805</b>	<b>563</b>	

Les créances clients sont provisionnées à hauteur de 667 KE au 30 juin 2004. Les autres créances diverses sont composées à hauteur de 1 821 KE des fonds de garantie et réserves de fonds versés auprès de sociétés d'affacturage.

Echéance des dettes au 30 juin 2004  
(en milliers d'euros)

ETAT DES DETTES	Montant net	A – 1 an	1-5 ans	A + 5 ans
Emprunts et dettes assimilées *	215	114	101	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 789	1 789		
Personnel et organismes sociaux	7 056	7 056		
Etat	3 710	3 710		
Autres dettes diverses	49	49		
Produits constatés d'avance	1 457	1 457		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>14 276</b>	<b>14 175</b>	<b>101</b>	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	155			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	(34)			

\* Dont contrats de crédit bail retraités

155

54

101

Les emprunts et dettes financières ont été exclusivement souscrits à l'intérieur de la zone Euro.

### 4- Valeurs mobilières de placement (en milliers d'euros)

PORTEFEUILLE	30.06.04	31.12.03
SICAV et FCP monétaires	3 974	4 434
FCP garantis	15	15
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>3 989</b>	<b>4 449</b>

Au 30 juin 2004, le portefeuille de SICAV détenu a une valeur de 3 996 KE.

## 5- Provisions

Tableau de variation des provisions au cours du semestre  
(en milliers d'euros)

RUBRIQUES	Au 31.12.03	Dotations	Reprises	Réserves consolidées	Au 30.06.04
Provisions pour risques et charges	510	63	(193)	-	380
Provisions pour indemnités de départ à la retraite	48	48	-	-	96
Provisions pour dépréciation des autres immobilisations financières	95	-	-	-	95
Provisions pour dépréciation des comptes clients	1 203	88	(624)	-	667
Provisions pour dépréciation des autres créances	329	3	(6)	-	326
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 185</b>	<b>202</b>	<b>(823)</b>	<b>-</b>	<b>1 564</b>
Dotations et reprises d'exploitation		202	(817)		
Dotations et reprises financières		-	-		
Dotations et reprises exceptionnelles		-	(6)		

Les hypothèses de calcul de la provision pour indemnités de départ à la retraite sont les suivantes : l'âge de départ à la retraite est fixé à 65 ans ; le taux annuel de revalorisation des salaires est estimé à 3% ; le taux d'actualisation retenu est de 5% et les tables de turnover et de mortalité sont celles utilisées communément dans le secteur informatique.

L'engagement du groupe vis à vis de ses salariés a été majoré au 30 juin 2004 des charges sociales calculées à hauteur de 30 KE soit 45% de l'engagement total.

Utilisation des provisions pour risques et charges  
(en milliers d'euros)

RUBRIQUES	Au 31.12.03	Dotations	Reprises <i>Provision utilisée</i>	Reprises <i>Provision non utilisée</i>	Au 30.06.04
Litiges prud'homaux	53	-	(5)	(32)	16
Provisions pour impôts	329	23	(28)	-	324
Pertes à terminaison	41	40	(41)	-	40
Plan de restructuration	87	-	(87)	-	-
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>510</b>	<b>63</b>	<b>(161)</b>	<b>(32)</b>	<b>380</b>

La provision pour impôt de 324 KE a été constituée suite aux contentieux fiscaux engagés par la société SUDISIM en 1993 (47 KE) et 2002 (remise en cause du crédit d'impôt recherche pour 232 KE). La perte prévisible des IFA du groupe est quant à elle provisionnée à hauteur de 45 KE.

## 6- Variation des capitaux propres

	Capital	Primes	Réserves	Résultat du semestre	Ecart de conversion	Hors groupe	TOTAL
<b>Situation au 31/12/02</b>	<b>3 795</b>	<b>13 659</b>	<b>(7 781)</b>	<b>(9 339)</b>	<b>136</b>	<b>0</b>	<b>470</b>
Affectation du résultat N-1			(9 339)	9 339			0
Opérations sur le capital de SQLI - 06/2003	(3 036)	(13 659)	16 695				0
Emission de titres sur le Nouveau Marché - 12/2003	190	2 731					2 921
Impact de la comptabilisation des IDR			(35)				(35)
Autres					(25)		(25)
Résultat de l'exercice				1 007			1 007
<b>Situation au 31/12/03</b>	<b>949</b>	<b>2 731</b>	<b>(460)</b>	<b>1 007</b>	<b>111</b>	<b>0</b>	<b>4 338</b>
Affectation du résultat N-1			1 007	-1 007			0
Augmentation de capital par exercice de BCE - 05/2004		10					10
Autres					25		25
Résultat de l'exercice				873			873
<b>Situation au 30/06/04</b>	<b>949</b>	<b>2 741</b>	<b>547</b>	<b>873</b>	<b>136</b>	<b>0</b>	<b>5 246</b>

## 7- Impôts sur les bénéfices

Ventilation entre impôts différés et impôts exigibles au compte de résultat  
(en milliers d'euros)

RUBRIQUES	Au 30.06.04	Au 31.12.03
Impôts différés	-	-
Impôts exigibles	(94)	136*
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>(94)</b>	<b>136</b>

\* Dont 266 KE de crédit d'impôt recherche calculé au titre de 2003

Rapprochement de la charge d'impôt totale et de la charge d'impôt théorique  
(en milliers d'euros)

RUBRIQUES	Au 30.06.04
Bénéfice avant impôt	967
<b>Impôt théorique (34,33%)</b>	<b>(332)</b>
Impact de la non-comptabilisation d'actif d'impôts sur reports déficitaires	(7)
Impact des retraitements de consolidation sans incidence d'impôt	(36)
Effet de l'imputation de déficits antérieurs	264
Incidences des charges non déductibles	(73)
Incidences des produits non taxables	83
Impact de l'intégration fiscale	10
Impact de taux d'IS différents	25
IFA non récupérables	(28)
<b>Charge d'impôt effective (9,72%)</b>	<b>(94)</b>

#### 8- Effectif moyen

L'effectif moyen du groupe hors stagiaires s'établit à 588 personnes :

Catégories	Personnel salarié
Cadres	567
Non cadres	21

#### 9- Rémunération des dirigeants (en milliers d'euros)

RUBRIQUES	Total dirigeants	Organes		
		Administration	Direction	Surveillance
Rémunérations allouées	253 965		253 965	

## 10- Plans de BSPCE et Stock Options

<b>Options de souscription d'actions attribuées durant les exercices 2000 à juin 2004</b>			
	<b>Plan n°1</b>	<b>Plan n°2</b>	<b>Plan n°3</b>
Date de l'assemblée	21 mars 2000	21 mars 2000	21 mars 2000
Date du conseil d'administration	4 juillet 2000	27 novembre 2000	27 juillet 2001
Nombre total d'options de souscription d'actions attribuées et ajustements intervenus <sup>(1)</sup>	37.556 à l'origine dont 6.031 devenues caduques soit 31.525 non caduques ajustées à 33.734 le 29 décembre 2003	22.955 à l'origine dont 21.350 devenues caduques soit 1.605 non caduques ajustées à 1.717 le 29 décembre 2003	317.650 à l'origine dont 39.503 devenues caduques soit 278.147 non caduques ajustées à 297.504 Le 29 décembre 2003
<u>Dont</u> : nombre d'actions pouvant être souscrites par des mandataires sociaux de la société	0	0	0
Point de départ du droit d'exercer les options de souscription d'actions attribuées	5 juillet 2005	28 novembre 2005	28 juillet 2006
Date d'expiration des options de souscription d'actions	4 juillet 2007	27 novembre 2007	27 juillet 2008
Prix d'exercice des options de souscription d'actions	5 € à l'origine ajusté à 4,675 € le 29 décembre 2003	8,08185 € à l'origine ajusté à 7,556 € le 29 décembre 2003	2,3885 € à l'origine ajusté à 2,233 € le 29 décembre 2003
Modalités d'exercice des options de souscription d'actions	Le droit d'exercer s'acquiert par tranches annuelles (2000, 2001 et 2002)	Aucune	Aucune
<b>Options de souscription d'actions levées de 2000 à juin 2004</b> : aucune option n'a été levée.			
<b>Options de souscription d'action annulées de 2000 à juin 2004</b> :			
Nombre total d'options de souscription d'actions annulées <sup>(2)</sup>	6.031	21.350	39.503
<b>Options de souscription d'actions restant à attribuer au 30 juin 2004</b> : 11.912			

(1) Les stock options ont fait l'objet d'un ajustement sur le prix d'exercice et sur le nombre d'option afin de tenir compte des effets de l'augmentation de capital sans suppression du droit préférentiel de souscription réalisée le 29 décembre 2003.

(2) Il s'agit des options attribuées mais dont on sait qu'elles ne pourront pas être exercées.



<b>Bons de souscription de parts de créateur d'entreprise attribués durant les exercices 2000 à juin 2004</b>				
	<b>Plan n°1</b>	<b>Plan n°2</b>	<b>Plan n°4</b>	<b>Plan n°5</b>
Date de l'assemblée	21 mars 2000	6 juillet 2000	30 juin 2003	30 juin 2003
Date du conseil d'administration ou du directoire	29 septembre et 27 novembre 2000	29 septembre et 27 novembre 2000	25 juillet 2003 et 22 septembre 2003	29 mars 2004
Nombre total de BSPCE autorisés <sup>1</sup>	1.197.000	362.221	1.000.000	45.000 (solde non attribué du plan n°4 voté le 30 juin 2003)
<u>Dont</u> : nombre d'actions pouvant être souscrites par les mandataires sociaux de la société	149.386	34.640	190.000	0
Nombre de bons de souscription attribués	1.197.000	362.221	955.000	45.000
Point de départ d'exercice des bons	1 <sup>er</sup> octobre 2002	29 septembre ou 27 novembre 2003, selon la date du Conseil d'administration	23 septembre 2003 pour 100.000 bons 25 juillet 2004 pour 855.000 bons	29 mars 2005
Date d'expiration des bons de souscription d'actions	29 septembre 2005	29 septembre ou 27 novembre 2005, selon la date du Conseil d'administration	24 juillet 2008	29 mars 2009
Prix des actions en exercice des bons	1,07 Euros	5 Euros	0,46 Euros	1,2190 Euros
Modalités d'exercice des bons	Le droit d'exercer s'acquiert par tranches annuelles (1999, 2000 et 2001)	Aucune	Le droit d'exercer s'acquiert par tranches annuelles (2004, 2005 et 2006) pour 855.000 bons et est immédiat pour 100.000 bons	Le droit d'exercer s'acquiert par tranches annuelles de 15.000 (2005, 2006 et 2007)
Nombre total de bons caducs	233.389	99.235	70.000	0
Nombre de bons exercés	10.000			

<sup>1</sup> Les bénéficiaires des bons de souscription de parts de créateur d'entreprise attribués antérieurement à l'augmentation de capital intervenue le 29 décembre 2003 pourront souscrire à une action nouvelle au prix de 0,8€ pour quatre actions créées par exercice des bons de souscription.

Le plan n°3 soumis à l'assemblée générale du 26 juin 2002 n'a fait l'objet d'aucune attribution au 30 juin 2003 et est donc devenu caduc à cette date.

L'assemblée générale du 10 juin 2004 a d'autre part autorisé l'émission par le Directoire de 1.660.000 bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (BCE) conférant à leurs titulaires le droit de souscrire pour chaque bon à une action nouvelle de la société, étant précisé que l'exercice de 1.200.000 de ces bons sera soumis à des conditions de performance.

Le Directoire devra procéder à l'émission des bons dans un délai d'une année à compter du 10 juin 2004 et les droits ne pourront être exercés que dans les cinq ans suivant la date de leur émission.

Le prix d'émission est fixé à 100% de la moyenne des vingt derniers cours de clôture de l'action de la société précédant la date d'attribution des BCE par le Directoire ou si une augmentation de capital était réalisée pendant la période de validité de l'autorisation pour un prix par action supérieur à ladite moyenne, au prix de souscription d'une action émise au titre de l'augmentation de capital.

## 11- Analyse du chiffre d'affaires

Contribution des sociétés consolidées  
(en milliers d'euros)

SOCIETES CONSOLIDEES	Au 30.06.04	Au 30.06.03	Au 31.12.03
SQLI	18 707	17 033	34 966
SQLI SUISSE	3 065	2 216	4 736
ABCIAL	1 026	1 720	1 697
TECHMETRIX US	-	10	14
CARI	(6)	(17)	(28)
INVERSO	-	37	36
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>22 792</b>	<b>20 999</b>	<b>41 421</b>

Ventilation du chiffre d'affaires par zone géographique  
(en milliers d'euros)

	Au 30.06.04	Au 30.06.03	Au 31.12.03
FRANCE	19 614	18 446	36 300
UNION EUROPEENNE	111	88	223
EXPORT HORS UE	3 067	2 465	4 898
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>22 792</b>	<b>20 999</b>	<b>41 421</b>

Ventilation du chiffre d'affaires par activité  
(en pourcentage)

	Au 30.06.04	Au 31.12.03
INGENIERIE	82.8 %	80.3 %
STUDIO	6.4 %	8.0 %
CONSEIL	5.2 %	6.8 %
FORMATION	3.6 %	4.1 %
VENTE DE MATERIELS	2.0%	0.8 %
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

## 12- Analyse des charges de personnel

(en milliers d'euros)

RUBRIQUES	Au 30.06.04	Au 30.06.03	Au 31.12.03
Salaires et traitements	12 028	11 985	22 905
Charges sociales	5 048	5 058	9 680
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>17 076</b>	<b>17 043</b>	<b>32 585</b>

## 13- Analyse du résultat financier

(en milliers d'euros)

RUBRIQUES	Au 30.06.04	Au 30.06.03	Au 31.12.03
Revenus des prêts et créances	3	1	11
Produits de cession de valeurs mobilières	11	-	1
Différences positives de change	10	90	108
Reprise de provision sur autres immobilisations financières	-	-	5
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>24</b>	<b>91</b>	<b>125</b>
Intérêts et charges assimilées	(8)	(14)	(26)
Différences négatives de change	(32)	(66)	(122)
Autres charges financières	(25)	(73)	(151)
Dotations aux provisions sur autres immobilisations financières	-	-	(33)
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	<b>(65)</b>	<b>(153)</b>	<b>(332)</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>(41)</b>	<b>(62)</b>	<b>(207)</b>

Les autres charges financières sont principalement composées des commissions de financement auprès des sociétés d'affacturage.

**14- Analyse du résultat exceptionnel**  
(en milliers d'euros)

RUBRIQUES	Au 30.06.04	Au 30.06.03	Au 31.12.03
Produits de cession d'éléments d'actif	155	26	56
Reprises sur provisions et transferts de charges	7	-	-
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>162</b>	<b>26</b>	<b>56</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	(7)	(35)	-
Charges exceptionnelles sur exercices antérieurs	-	-	(32)
VNC des éléments d'actifs cédés	(150)	(12)	(49)
Dotations exceptionnelles amortissements, provisions	-	-	(266)
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>(157)</b>	<b>(47)</b>	<b>(347)</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>5</b>	<b>(21)</b>	<b>(291)</b>

**15- Contribution des sociétés consolidées au résultat d'exploitation**  
(en milliers d'euros)

SOCIETES CONSOLIDEES	Au 30.06.04	Au 30.06.03	Au 31.12.03
SQLI	708	37	761
SUDISIM	25	25	50
ABCIAL	(4)	133	124
CARI	55	68	5
PROFIL	-	6	6
<b>TOTAL FRANCE</b>	<b>784</b>	<b>269</b>	<b>946</b>
SQLI SUISSE	252	301	435
TECHMETRIX US	(3)	(5)	(11)
INVERSO	-	19	19
SQLI MAROC	(19)	-	2
<b>TOTAL EXPORT</b>	<b>230</b>	<b>315</b>	<b>445</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 014</b>	<b>584</b>	<b>1 391</b>

**16- Contribution des sociétés consolidées au résultat net**  
(en milliers d'euros)

SOCIETES CONSOLIDEES	Au 30.06.04	Au 30.06.03	Au 31.12.03
SQLI	628	80	523
SUDISIM	19	18	37
ABCIAL	(15)	92	66
CARI	49	63	60
PROFIL	-	2	6
<b>TOTAL FRANCE</b>	<b>681</b>	<b>255</b>	<b>692</b>
SQLI SUISSE	198	197	391
TECHMETRIX US	13	(40)	(91)
INVERSO	-	13	13
SQLI MAROC	(19)	-	2
<b>TOTAL EXPORT</b>	<b>192</b>	<b>170</b>	<b>315</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>873</b>	<b>425</b>	<b>1 007</b>

**17- Engagements Hors-bilan**

Engagements donnés  
(en milliers d'euros)

Société prenant l'engagement	Bénéficiaire	Nature de l'engagement	Montant	Echéance
SQLI	Y. EL MIR	Indemnisation en cas de révocation de son mandat de membre du Directoire	75 KE	Indéfinie
SQLI	B. LEYSSENE	Indemnisation en cas de révocation de son mandat de membre du Directoire	75 KE	Indéfinie

Engagements reçus  
(en milliers d'euros)

Société ou personne se portant caution	Société cautionnée	Objet de la caution	Montant	Echéance
CCF	SQLI	Locaux SAINT DENIS	48 KE	06/2005
BANQUE POPULAIRE	ABCIAL	Marchés privés	17 KE	Indéfinie
A. EL MOUAFIK	ABCIAL	Prêts bancaires BP	76 KE	10/2004
A. EL MOUAFIK	ABCIAL	Prêts bancaires BP	38 KE	10/2004
SOFARIS	ABCIAL	Prêts bancaires BP	30 KE	10/2004
Société Générale	SUDISIM	Contrôle fiscal 1993	59 KE	Indéfinie

Autres engagements reçus  
(en milliers d'euros)

Nature des engagements	Total	Montant des engagements par période		
		A – 1 an	1-5 ans	A + 5 ans
Ligne de crédit Dailly	762 KE	762 KE	-	-
Ligne de crédit bail mobilier	345 KE	345 KE	-	-
Ligne de crédit moyen terme	250 KE	250 KE	Pour solde de la ligne non utilisée et au maximum 171 KE	-
Ligne de découvert	150 KE	150 KE		-

La société SQLI a engagé la responsabilité du cédant dans le cadre de la garantie de passif attachée à la cession des titres de la société ABCIAL. Un compromis pourrait intervenir au cours du second semestre 2004 et aboutir au transfert à SQLI de 19 771 actions SQLI pour mettre fin au litige.

## 18- Taux des devises

	Dollar US 1 USD =		Franc Suisse 1 CHF =		Dirham Marocain 1 DH =	
	Au 30.06.04	Au 31.12.03	Au 30.06.04	Au 31.12.03	Au 30.06.04	Au 31.12.03
Cours de clôture	0.82 EUR	0.79 EUR	0.66 EUR	0.64 EUR	0.09 EUR	0.09 EUR
Cours moyen de la période	0.81 EUR	0.88 EUR	0.64 EUR	0.66 EUR	0.09 EUR	0.09 EUR